



Programme d'échanges franco-allemands en formation professionnelle : appel à candidatures campagne 2013

publié le 07/05/2012

information à destination des enseignants exerçant en lycée professionnel, en lycée technologique et en BTS

Descriptif :

Modalités et échéancier du programme

- ▶ Ces échanges ont pour objet d'enrichir les **parcours de formation professionnelle**, d'améliorer la connaissance réciproque des systèmes de formation et de favoriser la mobilité en Europe.
- ▶ La durée de ces échanges est d'au moins **trois semaines**. Les échanges peuvent être effectués dans les établissements de formation professionnelle et/ou dans des entreprises du pays partenaire. Le **séjour dans l'entreprise allemande** fait partie intégrante de la période de formation en milieu professionnel ou du stage prévus pour chacun des diplômés préparés.
Sont concernés, en France, les établissements et les centres de formation d'apprentis relevant du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative qui préparent aux diplômés suivants :
 - certificat d'aptitude professionnelle ;
 - brevet d'études professionnelles ;
 - baccalauréat professionnel ou technologique et tout diplôme professionnel de niveau IV ;
 - brevet de technicien supérieur et diplôme des métiers d'art.
- ▶ L'examen des candidatures tiendra compte des **objectifs nationaux et des priorités académiques**.
La coopération éducative entre la France et l'Allemagne contribue à la construction de l'Europe de la connaissance et à la conception d'un espace commun pour la formation des jeunes et des adultes ainsi que pour l'exercice de leur profession future. Dans ce contexte, il convient de favoriser :
 - le développement de la mobilité dans le cadre des sections européennes ;
 - le développement de l'attractivité de la formation, notamment dans des secteurs où le recrutement est insuffisant par rapport aux besoins de l'économie ;
 - la mise en place de formations professionnelles concertées.
- ▶ Chaque établissement bénéficie d'un **financement** en vue de la réalisation du programme d'échange dans toutes ses composantes. Les établissements sont invités à demander un **dossier de candidature** au **Secrétariat franco-allemand** [↗](#) à l'adresse postale suivante :
Monsieur le délégué français, secrétariat franco-allemand pour les échanges en formation professionnelle - Villa Europa, Kohlweg 7 - D-66123 Saarbrücken
ou à l'adresse électronique suivante : info@dfs-sfa.org
- ▶ **Calendrier** : demande du dossier de candidature au SFA dès la parution du B.O. et **envoi des dossiers complets à la DAREIC** du rectorat par les chefs d'établissement **le 1er juin 2012 au plus tard** .
- ▶ Pour connaître **l'échéancier détaillé** de toute la procédure, [consulter le B.O. n°16](#) [↗](#) du 19 avril 2012
- ▶ Pour découvrir ce programme, regarder la **vidéo** intitulée "Auf die Mobilität setzen" sur la page d'accueil du site du [DFS-SFA](#) [↗](#)

